

Date de la convocation :
10/07/2026

Séance du 16 juillet 2026

Date d'affichage de la convocation :
10/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Géraldine AURAY, Maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 15 dont 1 pouvoir
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Présents :

Mme Géraldine AURAY, M. Didier BERTHELON, Mme Séverine DEBIEMME, M. Emmanuel FENEON, Mme Nicole SCHLESSER, M. Michel DESROCHES, Mme Laure AUPOIL, M. Hervé GATILLE, M. Sylvain MOUTON, Mme Emilie GIRAUD-DEBROSSE, M. Matthieu RENON, Mme Martine SORET-RICHARD, M. Pascal GABERT, Mme Mireille ROULLEAU

Absente et représentée :

Mme Lindsey FORTECOEFFE a donné pouvoir Géraldine AURAY

M. Michel Desroches a été désigné secrétaire de séance

N° 2026/07/49

- Vente du lot n°4 - Lotissement La Palissade

Mme le Maire informe le Conseil Municipal, que par courrier en date du 07 avril 2026, Mme Virginie JAYR-INES se porte acquéreur du lot N° 6 situé au lotissement La Palissade d'une superficie de 1 093 m².

Mme le Maire rappelle que le prix de ce terrain avait, par délibération en date du 18 février 2021, été fixé à 43 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Votants : 15 dont un pouvoir - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

- Accepte la vente du lot n° 6 au Lotissement La Palissade d'une superficie de 1 093 m² à Mme Virginie JAYR-INES au prix de 43 000 €,
- Dit que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur,
- Rappelle que, conformément au cahier des charges de vente validé le 18 février 2021, la signature de l'acte authentique ne pourra intervenir qu'après obtention du permis de construire et intervenir au plus tard un an après la signature de la promesse de vente
- Charge le Notaire des acquéreurs de la rédaction des documents relatifs à la vente de ce terrain,
- Autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier avec faculté de déléguer.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Géraldine AURAY